

Fiche de réception d'un point d'eau naturel ou artificiel

Origine de l'information

Gestionnaire des points d'eau Commune Propriétaire (si P.E.N.A. privé) Autre (à préciser)

Rédacteur de la fiche

Nom du rédacteur de la fiche

Société/Etablissement/Entreprise/Municipalité

Adresse Commune

Téléphone Courriel

Descriptif du P.E.N.A.

Il s'agit de Création de P.E.N.A. Remplacement de P.E.N.A. Déplacement de P.E.N.A.

Type de P.E.N.A. Réserve ouverte Réserve aérienne Réserve enterrée

 Réserve souple Autre (à préciser)

Prise d'aspiration colonne d'aspiration poteau d'aspiration col de cygne prise directe Non

 Demi-raccord symétrique A tenons verticaux Tournant

Volume disponible (en m³) Statut du P.E.N.A. Public Privé

Réalimentation Oui Non Si oui, précisez le débit (en m³)

Conformité de la plate-forme Oui Non Surface (en m²)

Nature du sol de la plate-forme Signalisation Oui Non

Numéro du P.E.N.A. (communiqué par le S.D.I.S.)

Localisation du P.E.N.A. (plan à joindre)

Adresse précise

Commune

Réception du P.E.N.A.

Date de réception

P.E.N.A. conforme au R.D.D.E.C.I. Oui Non

Observations

Cette fiche de réception, **ainsi qu'un plan permettant de localiser précisément l'hydrant** sont à transmettre au

Service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir
soit par mail à gestion.pei@sdis28.fr, soit par courrier à l'adresse suivante :

SDIS 28
Service Prévision
7, rue Vincent Chevard
28000 CHARTRES

UNE COPIE DE CETTE FICHE DOIT IMPERATIVEMENT ETRE EXPEDIEE AU MAIRE DE LA COMMUNE CONCERNEE.